
Charte Installation Maisadour

Notre groupe coopératif agroalimentaire est structuré autour :

- d'un pôle Agricole (céréales, agrofournitures, semences, légumes, nutrition et productions animales),
- d'un pôle Gastronomie avec foie gras, jambon de Bayonne, saumon, caviar... (Delpeyrat, Comtesse du Barry, Sarrade et Delmas),
- d'un pôle Volailles qui va de l'abattage, à la découpe et à la commercialisation (Fermiers du Sud-Ouest).
- d'un pôle Jardineries & motoculture (un réseau de jardineries, une centrale d'achat et des points de vente motoculture),

L'ensemble est construit en filières, ce qui permet de créer de la valeur pour toutes les activités, tout en gardant omniprésente la qualité des produits. Il repose également sur une dimension Développement Durable, intrinsèquement liée à la coopérative et aux pratiques de ses 8 000 agriculteurs.

Maïsadour compte près de 160 sites industriels (silos, abattoirs, sites de fabrication d'aliment, usines semences...), installés dans le Sud-Ouest de la France.

Nos implantations et filiales à l'étranger (Ukraine, Espagne, Allemagne, Maroc...) permettent également de consolider et pérenniser des débouchés pour nos agriculteurs. Plus de 100 points de vente (Delpeyrat, Comtesse du Barry...) complètent nos implantations en France et à l'international.

AIDES FINANCIERES, destinées à améliorer les coûts d'approvisionnements en production végétales et en production animales. Versées sur 5 ans Plafond : 8 500 €

AIDES A L'INVESTISSEMENT en productions animales réalisées avec les Organisations de Production Maïsadour. Plafonds des financements de projets d'élevage sont augmentés de 20% avec une bonification du taux de 2 %

Le Chèque Conseils – Services en productions végétales – Plafond 1 200 €

- Un Profil cultural,
- Un Diagnostic semoir,
- Un réglage pulvérisateur,
- Un réglage épandeur,
- Une analyse de fumier/lisier,
- 6 analyses de terre standard,
- Un dossier Epiclès Grandes Cultures,
- Un dossier Epiclès Elevage,
- Une Agro-Expertise irré-LIS,
- Une mini station météo,
- Un kit de protection phytosanitaire EPI.

Aides à la formation au métier : sessions de formation et d'informations

- Connaissance de la Coopérative et de ses activités de production et de transformation
- Découverte d'activités économiques agricoles et agro-alimentaires du Groupe et de la région
- Perfectionnement en matière technique et économique
- Agro-expérimentation
- Marché et commercialisation des céréales
- Journées techniques d'élevage
- Invitation à des salons techniques spécialisés (Space, Innov Agri...)
- Perfectionnement en matière de communication
- Communiquer sur le choix coopératif
- Communiquer avec les médias et nos concitoyens
- Voyage Etude

Contactez Céline PEILLOD – Directrice Adhérents

Maïsador

05 58 05 48 58